



CONFÉRENCE CATHOLIQUE DES BAPTISÉ-E-S FRANCOPHONES (CCBF)

CHARTRE UNIFIÉE

Après plusieurs années de fonctionnement, il a paru nécessaire de réunir en un texte unique la Charte d'origine élaborée en 2010 et la Donation de Fondation de 2011. La présente « Charte unifiée » a donc pour objet de définir les droits et les devoirs de tous ceux qui décident de participer, sous quelque forme que ce soit, à l'activité de la CCBF, ainsi que les principes d'organisation de celle-ci.

Quelques définitions

Au sein de la nébuleuse CCBF, il existe plusieurs groupements dont chacun possède sa spécificité.

- **Le Comité de la Jue** : créé en 2008 à l'initiative d'Anne Soupa et de Christine Pedotti, doté de la personnalité juridique en 2009. C'est une association constituée conformément aux dispositions de la loi de 1901 et dont l'objet est de promouvoir la renaissance de l'Église catholique par la participation et la responsabilisation de tous et de lutter contre la discrimination à l'égard des femmes dans l'Église.

- **La Conférence Catholique des Baptisé-e-s Francophones (CCBF)**, plus communément appelée « la Conférence », qui s'est constituée à la suite de la « marche des baptisé-e-s » qui s'est déroulée à Paris le 11 octobre 2009.

Ce n'est pas une association déclarée, ni une organisation formelle, mais un espace « nomade » – et parfois virtuel – de dialogue, de débat et, nous l'espérons, de communion. La « Conférence » n'a donc pas de frontière, de « dedans et de « dehors », elle est un accueil. Elle désire créer un esprit de responsabilité de tous les baptisé-e-s catholiques francophones en les persuadant de devenir acteurs de la vie actuelle de l'Église et d'inventer celle de demain par une ouverture au monde fondée sur les valeurs évangéliques. La Conférence ne souhaite donc pas posséder d'existence juridique, ni civile, ni canonique. Les

grands principes de sa vocation et de son organisation ont été énoncés à l'origine dans deux textes fondamentaux : la Charte et la Donation de Fondation ici réunis.

- **La Diaconie des Catholiques Baptisé-e-s Francophones (DCBF)**, ou, plus simplement, la Diaconie.

Cette association régie par la loi de 1901 est une centrale de services pour soutenir à tous les niveaux, national, international, local ou transversal, à la fois les actions qui promeuvent la conscience des baptisé-e-s et leur prise de responsabilité et celles qui favorisent un pôle d'opinion.

Les ressources de la diaconie sont constituées des cotisations des adhérents, de rémunérations de services rendus à des associations affiliées et de dons.

Les adhérents de la diaconie décident des services et actions qui leur paraissent prioritaires ; ils votent les budgets et approuvent les comptes.

La Diaconie se trouve donc dotée de statuts prévoyant son organisation : élection d'un conseil d'administration et d'un bureau, convocation régulière d'une assemblée générale des adhérents qui approuve et contrôle les décisions et projets du conseil d'administration et du bureau. L'adhésion à la DCBF est individuelle.

-Au niveau local ou transversal, et à l'échelle qu'ils trouveront pertinente, **les baptisé-e-s qui le souhaitent constituent des associations** selon la loi de 1901 qui choisiront leur nom. Par exemple : « Les Baptisé-e-s de la Drôme » ou « Baptisé-e-s 13 » ou « Conférence catholique des baptisé-e-s 69 », « CCB-69 » ou « Les divorcés remariés catholiques », la seule restriction étant de ne pas utiliser le « F » de CCBF.

Il est possible et même souhaitable d'adhérer à la Diaconie et à une ou plusieurs associations locales ou transversales affiliées.

Préambule

La CCBF est née du constat que la « proposition » de la foi chrétienne est en panne alors que notre monde a plus que jamais besoin de l'entendre. Les ressources de la mission – tâche propre et première de l'Église – ne se trouvent pas aujourd'hui dans son magistère hiérarchique, mais dans les sources vives que sont les baptisé-e-s. La crise des vocations, c'est d'abord une crise de la

vocation baptismale, laquelle n'est pas suffisamment suscitée, soutenue et encouragée, mais dont, au contraire le magistère hiérarchique se méfie comme si elle se situait en concurrence avec lui, alors qu'elle en est la source (*Lumen gentium*10).

Répondre à la mission d'annonce de l'Évangile dans le monde signifie également prendre part de façon plénière à la vie propre de l'Église dans tous ses aspects : sanctification, enseignement et gouvernement, conformément à la vocation baptismale qui fait de chacun et chacune dans le Christ un prêtre, un prophète et un roi. Cette prise de conscience passe par une prise de parole et la prise de responsabilité, suppose un dialogue fraternel, garant d'une décision et d'un engagement lucide et éclairé. La foi chrétienne n'est pas une sagesse privée, mais un engagement total de la personne dans tous les domaines de sa vie.

Par conséquent, les baptisé-e-s catholiques considèrent de leur devoir de constituer un pôle d'opinion entendu et respecté dans le débat public. Cette prise de conscience passe aussi par des gestes, des initiatives, des audaces, car réflexion et action s'entraînent mutuellement. La CCBF doit donc permettre des activités concrètes qu'elle a vocation non à assurer directement et durablement, mais à susciter et à accompagner.

Les fondements de la CCBF

- Une égale dignité

Le baptême donne à chacun une égalité en dignité au sein du Peuple de Dieu, quels que soient le sexe et le statut (*canon 208*). De là résulte une égale responsabilité dans les destinées de l'Église : les catholiques baptisés, confirmés sont des membres adultes et responsables de l'Église catholique. Être baptisé, ce n'est pas avoir une identité passive (appartenir à), mais c'est répondre à une vocation propre (annoncer). La mission de l'Église, confiée par le Christ, est d'annoncer la Bonne Nouvelle du salut : elle repose sur les baptisé-e-s.

- Dans la Tradition

Chaque membre de la CCBF est indéfectiblement attaché à la Bible et à la Tradition vivante de l'Église, dans le respect fidèle de la lettre et de l'esprit de

Vatican II. Notre réalité est d'abord celle de l'ecclésiologie catholique, mais nous affirmons avec force notre communion avec nos frères et sœurs des autres Églises chrétiennes et notre désir de dialogue permanent avec toute l'humanité, croyante ou non croyante.

- Au service du Christ

Notre Eglise est celle du Christ et les fidèles sont les fidèles du Christ. La CCBF se situe résolument à l'intérieur de l'Église, avec la conviction qu'il faut une organisation adaptée au temps et aux lieux du monde actuel.

Notre devise est : « ni partir, ni se taire ».

Les objectifs de la CCBF

- Susciter la conscience des baptisé-e-s

C'est le baptême qui fédère les membres de la CCBF. Il doit porter chacune, chacun, à être acteur de la vie de l'Église, de sa mission et de son avenir.

- Inventer...

L'avenir de l'Église n'est pas écrit : il dépend de chaque baptisé-e. Pour cela, il faut être au cœur du monde, partager ses questionnements et inventer ce qui peut faire signe pour nos contemporains.

- ...L'Église de demain

Chacun des membres de la CCBF doit se demander quels gestes sont porteurs d'une annonce évangélique, quelles attitudes favorisent la communion et quels mots sont vecteurs d'espérance.

Les missions de la CCBF

La CCBF se donne trois missions qui sont de véritables ministères.

- **Le ministère de l'écoute**

L'Église doit être un lieu de parole et d'écoute. Pour s'entendre, il faut se parler et pour parler au monde, il faut l'écouter. Nous voulons encourager la liberté de parole des catholiques, mais nous voulons aussi écouter les joies, les souffrances

et les aspirations profondes des femmes et des hommes de notre temps. Il est important que l'Évangile leur soit apporté au cœur de leur vie.

- Le ministère de la bénédiction

L'attitude de bénédiction est faite de bienveillance, de sollicitude et d'empathie avec la vie des hommes et des femmes qui nous entourent. Nous voulons reconnaître ce qui se fait de bon dans le monde : les actes d'amour, de générosité, de compassion, de pardon et de partage. Ainsi, voir Dieu à l'œuvre et le louer.

- Le ministère de l'espérance

Nous croyons que l'être humain aspire profondément à rencontrer Dieu et que Dieu lui offre la vie en abondance. Nous devons rendre à l'Église la foi en son avenir et rappeler à notre monde qu'il est aimé de Dieu.

Les moyens

Entre l'action et la réflexion, nous nous situons comme producteurs de sens. Il s'agit, à travers l'évènement, de révéler le signe visible et la parole créative.

La CCBF se rêve joyeuse, fraternelle et donne sa place à l'imagination contre la sclérose des mots et des attitudes.

Les engagements

Résolument à l'intérieur de l'Église, la CCBF ne se structure pas en instance revendicatrice sur les nombreux sujets en souffrance dans l'Église catholique. Il ne s'agit pas de revendiquer, mais d'agir.

Nous voulons exprimer une opinion constructive et promouvoir la dignité et la responsabilité des baptisé-e-s dans l'Église et en particulier des femmes, en lien avec le Comité de la Jupe.

L'Église est notre maison : nous y sommes acteurs au présent et bâtisseurs d'avenir.

Nous ne demandons rien, mais nous espérons tout.

Fait à Paris le 31 juillet 2013,
Christine Pedotti et Anne Soupa